

A diverse group of young people, including a man with a beard and a turban, a woman with long dark hair, a man with glasses and a cap, a woman with glasses, and a man with a beard, are smiling and posing together outdoors. The background is a bright, sunlit area with green foliage.

L'avenir est-il aux ONG métisses ?

“Le métissage est l'avenir de l'homme”, la célèbre prédiction de Senghor laissait entrevoir les premières palpitations d'une civilisation de l'universel. Les sociétés européennes ont désormais franchi les portes de ce nouveau monde. Certains bastions semblent toutefois bloqués dans une ère révolue. À quand les ONG métisses ?

“ À une époque, la DGD voulait encourager les ONG à se regrouper en consortium. Mais on a bien senti qu'il n'y avait pas de vraie volonté de travailler en synergie. C'est un peu chacun chez soi.

Patchwork de cultures et d'origines différentes, les sociétés européennes affichent aujourd'hui un visage nouveau, plus riche, plus complexe. Celui-ci reflète une identité réinventée, qui n'est pas la somme de deux identités particulières mais une identité entièrement nouvelle, une troisième identité : celle du métissage. Et pourtant, si le métissage trouve son chemin dans des canaux d'expression qui le subliment (comme la culture), il peine encore à s'imposer dans certaines forteresses, que l'on pourrait croire imperméables. Il en est ainsi, à notre sens, de nos ONG qui, bien que tissant davantage de liens avec les acteurs locaux dans le Sud, restent encore repliées sur elles-mêmes dans le Nord. Peu d'entre elles entretiennent des relations avec les diasporas, très nombreuses dans notre pays, qui se profilent comme un univers parallèle, aux préoccupations pourtant similaires. Comment jeter davantage de ponts entre ces deux mondes ?

Si la question des liens entre diasporas et ONG est aujourd'hui retombée comme un soufflé, il fut une époque, pas si lointaine, où elle occupait le centre des discussions dans le monde de la coopération. Edgard d'Adesky se souvient des enjeux qui ont poussé la DGD à impliquer les migrants dans les actions de coopération :



Un élan prometteur

“ On se situe alors à la fin des années 1990. Le secrétaire d'État chargé de la coopération à l'époque, Réginald Moreels, avait une sensibilité particulière pour la société civile en général et pour la diaspora en particulier. Parallèlement, l'UE et l'OIM ambitionnaient de réguler l'afflux et l'accueil des migrants. Il y avait aussi la question du retour des migrants, particulièrement sensible chez nous après le drame de Semira Adamu. La Belgique voulait organiser des retours

volontaires et positifs. Elle a développé un programme de formation à la gestion des petites entreprises, destiné aux migrants désireux de rentrer chez eux. La coopération avait en quelque sorte un devoir moral de participer, dans la mesure de ses moyens, à une politique du retour respectueuse des migrants. Nous avons fait plusieurs tentatives pour soutenir les associations de diaspora, mais sans que cela ne débouche sur une vraie politique s'inscrivant dans la durée. ”

“En tant qu’association de diaspora, nous déplorons que les ONG fassent des choses chez nous, sans nous. C’est comme si elles voulaient mener *leurs* projets de leur côté et, surtout, que nous ne nous en mêlions pas.”



© IMAGEGAMI - FOTOLIA

Le quatrième pilier

Depuis des décennies, les diasporas agissent comme des agents de développement, principalement à travers un soutien manifesté dans le cadre familial. Certaines diasporas, très actives, ne sont pas toujours visibles à travers des associations structurées. La communauté marocaine, qui nourrit une méfiance historique à l’égard de la vie associative (*voir cadre 2*), est un bel exemple de diaspora discrète, mais très liée au pays d’origine, comme nous l’explique **Hassan Bousetta**, qui travaille depuis des années sur les liens entre migrations et développement¹ : « Il y a une conscience diasporique

¹ Entre autres choses, il est titulaire d’un doctorat en sciences politiques et sociales sur un sujet connexe (*Immigration, Post-Immigration Politics and the Political Mobilisation of Ethnic Minorities: A comparative Case-Study of Moroccans in Four European Cities*), a été actif au sein de la Commission Wallonie-Bruxelles de la Coopération internationale au titre de délégué du Centre national de la coopération au développement, spécialisé sur la question des liens entre

très prégnante auprès des MRE². Cela se traduit par le nombre de visites au pays, plus élevé que dans d’autres communautés. De nombreux Marocains ont aussi un bien immobilier au pays. Par ailleurs, le transfert d’épargne vers le Maroc atteint des sommes colossales. Les remises d’argent sont destinées aux familles et servent à acheter des produits pharmaceutiques, à faciliter les déplacements en ville, etc. Il y a aussi des phénomènes de coopération plus spontanée : quand le Maroc est frappé par des catastrophes naturelles, la population d’origine marocaine de Belgique se mobilise pour lui venir en aide. »

Des ONG en inertie

Malgré un élan prometteur au début des années 2000 (*voir cadre 1*), les ONG restent toutefois hermétiques à ces diasporas, que l’on pourrait pourtant considérer comme des alliés naturels. **Floribert Beloko**,

Migration et Développement et a participé à la création de l’asbl DiverCité.

² Marocains résidant à l’étranger.



Floribert Beloko

président du Conseil des communautés africaines en Europe et en Belgique – une association de diaspora qui a acquis le statut d'ONG en 1999 – nous fait part de ses sentiments partagés : « D'une part, en tant qu'association de diaspora, nous nous rendons bien compte que les ONG apportent beaucoup de choses dans des régions où l'État néglige totalement les services sociaux, notamment au Congo, que je connais plus particulièrement. En revanche, nous déplorons que ces organisations fassent des choses chez nous, sans nous. C'est comme si elles voulaient mener leurs projets de leur côté et, surtout, que nous ne nous en mêlions pas. » Pour **Omar Ba**, consultant indépendant, membre du conseil d'administration d'Echos communication ONG et autrefois coordinateur de la Plateforme flamande des Communautés Africaines, cette exclusion est historique : « Ce n'est que depuis le début des années 2000 que les associations de migrants ont commencé à revendiquer une reconnaissance dans le monde de la coopération. Les ONG ont continué à travailler comme avant,



L'implication des associations marocaines dans la coopération au développement est récente. Hassan Bousetta nous raconte cette histoire particulière :

La diaspora marocaine, une histoire particulière

« Le règne de Hassan II a été très mouvementé. Monarque puissant, il a affronté de nombreuses oppositions, dont certaines puisaient leurs sources auprès des MRE, très nombreux (pour des raisons historiques qu'il serait trop long d'expliquer ici). Progressivement, ces MRE ont été perçus comme des foyers de sédition potentielle contre la monarchie. Hassan II a dès lors pris des mesures pour les contrôler : en 1974 a été créée la fédération européenne des amicales des commerçants et des travailleurs marocains. Dans toutes les grandes

villes à l'étranger, se sont mises en place des amicales, qui étaient des officines de contrôle et de surveillance. On a commencé à entrevoir une baisse de la pression en 1991, et surtout en 1994, lorsque Hassan II déclare l'amnistie envers les opposants MRE. Aujourd'hui, le Maroc continue à avoir un regard attentif sur sa diaspora, mais cela n'a rien de comparable à ce que l'on a connu dans des périodes passées. Les MRE s'ouvrent progressivement à la vie associative marocaine, qui, à son tour, se tourne davantage vers le monde. »



Omar Ba

sans prendre conscience de ce nouveau facteur. Il faudra sans doute un peu de temps pour que les choses évoluent. » **Miguel de Clerck**, le directeur d'Echos Communication ONG, abonde dans ce sens : « D'une manière générale, le secteur de la coopération est extrêmement conservateur. Quand il y a une nouveauté, ce n'est pas dans le secteur de la coopération qu'il faut aller la chercher. Je crois aussi que les grandes avancées sont idéologiques. Idéologiquement, il est cohérent d'inclure les diasporas dans les politiques de coopération au développement. Mais, concrètement, les ONG connaissent mal les associations de la diaspora. Celles-ci n'ont pas d'objectif précis, pas de mission associée à des compétences ou des profils particuliers. Il est difficile d'y voir clair et d'identifier les interlocuteurs. »

Huis clos

Selon **Edgard d'Adesky**, fonctionnaire à la DGD longtemps responsable de la thématique *Migration et développement*

et s'exprimant ici à titre indépendant, le monde des ONG n'est pas prêt à changer son mode de fonctionnement pour s'ouvrir aux associations de diaspora : « Je crois que les ONG entretiennent une méfiance par rapport à la diaspora. Même chez nous, à la DGD, nous n'avons jamais eu de politique de recrutement spécifique d'agents issus des pays du Sud. Il n'y a pas eu cette volonté parce que l'on a longtemps été une coopération de substitution. Je pense que ce n'est plus le cas. La société s'est davantage métissée. Aujourd'hui, ce qui prévaut serait plutôt un sens de devoir de retour. On veut rendre au Sud ce qu'on lui a ponctionné. On développe également une stratégie qui vise au renforcement des structures de la société civile du Sud, pour qu'elle soit elle-même actrice de son développement. Mais de là à nouer des liens au Nord avec des agents de la diaspora, il y a un pas, encore difficilement franchissable. À une époque, la DGD voulait encourager les ONG à se regrouper en consortium, à travailler ensemble. Mais

ça n'a pas marché. On a bien senti que les ONG n'avaient pas spécialement envie de travailler ensemble. C'est un peu chacun chez soi. On retrouve cet état d'esprit par rapport à la diaspora. »

Des passeuses de culture

Pourtant, les diasporas peuvent constituer des ressources précieuses pour les ONG développant des projets au Sud. Elles présentent des avantages inaccessibles aux acteurs immergés dans une culture du nord. **Floribert Beloko** : « On ne peut pas développer un pays, une nation ou une communauté si l'on ne connaît pas son mode de fonctionnement. Quand on est Européen – et même quand on est issu de la diaspora mais qu'on est né et qu'on vit en Belgique – on est déconnecté de la culture locale. Par exemple, moi, je suis né au village et j'y ai grandi. Peu importe mon âge, je ne regarde pas mon père dans les yeux quand nous parlons. En Belgique, il faut regarder les gens dans les yeux quand on



Daan Sanders

se parle. Vous comprenez que, quand vous débarquez dans un pays, peu importe l'argent, les techniques ou la modernité que vous apportez : si vous ne savez pas intégrer les activités de développement à travers la culture locale, il n'y aura pas de réponse positive de l'autre côté. » **Daan Sanders**, responsable de la politique de coopération de la Ville d'Anvers, travaille depuis des années en étroite collaboration avec les diasporas congolaises, ghanéennes et marocaines de la Ville. Ces contacts se sont révélés précieux pour bâtir des relations de confiance avec les partenaires du Sud : « Nous avons pu nouer des liens avec des partenaires locaux grâce aux compétences interculturelles que nous avons développées au contact de la diaspora. Nous avons pu accueillir ici des partenaires qui débarquaient au sein des diasporas et qui se sentaient tout de suite chez eux, en confiance. » C'est aussi là, avance **Miguel de Clerck**, l'atout majeur des diasporas : « La valeur ajoutée incontestable des diasporas, c'est d'être des passeuses de culture. Elles sentent le terrain, elles peuvent nous dire si le contexte est favorable ou non à nos

La diaspora réinventée

Le concept de diaspora a beaucoup évolué ces dernières années. S'il a longtemps été lié à une notion traumatique, évoquant un départ forcé et la structuration de la vie communautaire dans les sociétés d'accueil, il jouit à présent d'une conception plus large.

De nombreux membres des diasporas ont aujourd'hui acquis la nationalité de leur

pays d'accueil, si bien qu'ils sont "bi-nationaux". Cette dernière notion ne réfère toutefois qu'à deux identités, distinctes. Le terme "communauté transnationale" est considéré par certains comme tout aussi généralisant et peu nuancé¹. Aussi, la "diaspora" exprimerait une

¹ http://www.lemag.ma/MRE%C2%B9-Communaute-transnationale-ou-Diaspora-marocaine_a83707.html

troisième identité, métissée. Hassan Bousetta au sujet de l'opportunité de qualifier les MRE de communauté diasporique : « À partir du moment où l'on exclut l'idée que les Marocains ont été contraints de s'expatrier par des événements qu'ils ont subi, on peut parler de diaspora. Il convient simplement de bien s'entendre sur ce que l'on entend par "diaspora" ».



“Si ces jeunes voient débarquer chez eux des *anciens*, émigrés depuis deux ou trois générations, qui leur montrent que l’Afrique est pleine de ressources et de possibilités et qu’ils ont préféré revenir au pays, ils regagneront espoir.”

en savoir+

Lecture

Het potentieel van de diasporafilantropie. Onderzoek naar het geefgedrag van Belgische migrantengemeenschappen
De Bruyn, T. & Develtere, P. (2008), Brussels: King Baudouin Foundation.

Engaging Diasporas. How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of origin countries
de Haas, H. (2006), Oxford: OxfamNovib/International Migration Institute.

Migration, Développement, Codéveloppement: quels acteurs pour quels discours?
Lacoix, T. (2009), Paris: Institut Panos Paris.

De rol van migrantenorganisaties in de ontwikkelingssamenwerking
Meireman, K. (2003), Brussels: DGOS.



Dido Lakama

projets. Elles peuvent nous aider à les adapter aux publics cibles. Elles utilisent les codes linguistiques, les schémas de construction intellectuelle qui correspondent à la culture de laquelle elles sont issues. Un

expat peut commettre de nombreuses erreurs, du fait de la méconnaissance de ces codes. Par exemple, un *expat* qui n’a pas compris qu’avoir le temps, ce n’est pas avoir l’heure, peut être une catastrophe. C’est une interface culturelle qui peut faire tout capoter. »

Des avantages collatéraux

Collaborer avec les diasporas présente aussi une série d’avantages collatéraux insoupçonnés. Ainsi, pour **Dido Lakama**, coordinateur de Change asbl, l’image de réussite des diasporas de retour au pays peut être une source de motivation mobi-

lisatrice : « Le retour des diasporas dans les pays d’origine peut redonner espoir dans ces pays. Aujourd’hui, beaucoup de jeunes subsahariens délaissent leur pays en fantasmant sur l’Occident, en se disant que la mort a un goût meilleur en Occident qu’en Afrique. Si ces jeunes voient débarquer chez eux des “anciens”, émigrés depuis deux ou trois générations, qui reviennent au pays pour y développer des projets, pour leur montrer que l’Afrique est pleine de ressources et de possibilités, pour leur montrer qu’ils ont préféré revenir au pays, ces jeunes regagneront espoir et auront peut-être davantage de motivation à rester dans leur pays. »

Pour de nombreux interlocuteurs, travailler avec les diasporas est également un moyen de valoriser l’immigration. C’est l’essence même de la politique anversoise en matière de développement, comme nous l’explique **Daan Sanders** : « Avant, nous avions des programmes de collaboration sous forme de jumelage. Mais vers



“ Oui, nous valorisons l’immigration en nous associant aux diasporas, mais nous devons veiller à ne pas les enfermer dans une identité figée. »

2007, nous nous sommes rendu compte que nous nous concentrons uniquement sur le renforcement des capacités entre les services de deux administrations locales et que nous étions détachés de la société civile anversoise. Nous n’avions pas créé de liens avec les associations des minorités ethnoculturelles vivant ici. Aujourd’hui, en travaillant avec les diasporas, nous voulons que nos projets participent à tisser des liens entre les membres des communautés d’ici, ainsi qu’entre les communautés et nous. Ces liens sont les conditions de la confiance : grâce à eux, les communautés viennent plus facilement vers nous pour nous faire part de leurs préoccupations ici, des problèmes qu’elles rencontrent éventuellement ici et desquels nous ne saurions peut-être rien si nous n’avions pas établi ces liens de confiance. Par ailleurs, ces communautés gagnent aussi en confiance en elles. Elles font ainsi plus facilement des démarches vers d’autres services de la Ville, ce qu’elles ne

faisaient pas avant, croyant l’administration inaccessible. Elles ont aussi un nouveau souffle : elles trouvent l’inspiration et la motivation de développer des projets ici aussi, auprès de leur communauté, avec les jeunes, par exemple. »

Le danger de l’instrumentalisation

Pour **Omar Ba** aussi, travailler avec les diasporas est une manière de valoriser les migrants, à condition de leur donner véritablement du pouvoir : « Si vous vous associez à un membre de la diaspora juste pour la façade, vous rendez l’interculturalité inerte, vous commettez ainsi l’erreur souvent commise d’enfermer un individu dans sa seule identité alors qu’il est aussi un ensemble de compétences. Pire encore, vous instrumentalisez son identité. En revanche, si vous en faites un acteur à part entière de votre projet de développement, vous le valorisez au bénéfice de l’organisation. » **Miguel de Clerck** partage cette vision : « Nous pou-





vons valoriser l'immigration en travaillant avec les diasporas. Mais il faut rester vigilant par rapport au travers qui consiste à s'allier aux associations de diaspora parce qu'elles sont diasporas. On choisit alors notre interlocuteur en fonction de son origine. Il faut choisir les partenariats en fonction des compétences (notamment culturelles). Je pense à cette Italo-Tunisienne que j'avais rencontrée : elle me disait qu'elle était conviée par les médias italiens uniquement parce qu'elle était Tunisienne et que, donc, elle pouvait parler de ce qui se passait en Tunisie. Au bout de quelques fois, elle a exprimé son ras-le-bol d'être invitée comme Tunisienne. On l'interpelait par ailleurs sur des sujets sur lesquels elle n'avait ni l'envie ni la compétence de se positionner, comme l'islam et les intégrismes. Je dirais donc que, oui, nous valorisons l'immigration en nous associant aux diasporas, mais nous devons veiller à ne pas les enfermer dans une identité figée. » **Hassan Bousetta** appelle aussi à la prudence sur cette question : « L'on peut penser valoriser l'apport des migrants en leur donnant de la visibilité dans les projets de développement au Sud. Mais il y a aussi des risques. Dans une période comme celle-ci, l'un des arguments que certains opposent à l'immigration est précisément le retour d'argent au pays. Certains pensent que l'argent renvoyé là-bas

n'est pas consommé ici et ne sert pas à d'autres développements. En ce sens, ils pensent qu'envoyer de l'argent est peu loyal. C'est pourquoi il est important de fixer le cadre de notre coopération, le toit sous lequel nous collaborons. Si l'on considère que l'on est dans le cadre d'une communauté autour de la Méditerranée qui a un toit commun, on travaille à de la croissance partagée. Nous devons sortir du schéma du "nous et eux", du "ce qui est bon pour eux n'est pas bon pour nous et vice versa". Il faut trancher en disant qu'il y a un destin commun, qui est de la prospérité partagée, non seulement dans le domaine social, mais aussi dans les domaines culturels, économiques et politiques. C'est aussi le rôle des ONG : elles doivent conscientiser à l'idée que l'on n'a pas à construire derrière la Méditerranée un mur, ni même derrière le Sahara. Parce que le mur recule sans cesse. Tout l'axe Nord-Sud devrait être un seul axe de coopération. »

Vers un nouveau paradigme du développement

Edgard d'Adesky plaide également pour une nouvelle conception de la coopération. Partant d'un constat d'échec, il soutient que



Miguel de Clerck

c'est l'ensemble du système qu'il faudrait repenser: « J'ai beaucoup cru au potentiel des associations de diaspora. Il y en a une centaine en Belgique, qui appuient des petits projets de développement dans le Sud. Nous voulions les encourager et les amener à adopter le statut d'ONG. Nous avons déployé divers moyens. Mais je dois avouer que j'ai été très déçu. En une dizaine d'années, je n'ai rencontré que très peu de structures capables de remplir nos conditions. Ceci dit, les ONG rencontrent souvent les mêmes problèmes, ce n'est pas spécifique à la diaspora. Aussi bien les ONG que les associations de diaspora seraient plus fortes unies, dans des plateformes ou des consortiums. Nous avons encouragé cette solidarité dans les deux secteurs, en vain. Mais c'est assez logique, si l'on considère que le secteur associatif a du mal à fonctionner en consortium. C'est leurs domaines d'intervention spécifiques que les ONG défendent avant tout. Cela m'a mené à me poser des questions sur la nature même du système. Je crois que nous faisons fausse route et que nous devrions basculer directement l'ensemble de nos interventions vers le Sud. Nous devrions à moyen terme directement appuyer les ONG du Sud. Tous les moyens que nous donnons aux ONG du Nord, devraient progressivement être affectés intégralement au Sud. Pour moi, nous devrions développer des rapports

© SGAPPA - FOTOLIA



Des liens culturels complexes

Les diasporas, passeuses de culture, peuvent souffrir de liens culturels qui les contraignent parfois.

Miguel de Clerck: « Les diasporas n'ont pas toujours une indépendance sociale. Il y a des choses auxquelles elles ne toucheront pas. Elles peuvent être prises dans une glue sociale, par des normes tacites qu'elles s'obligent à respecter. » **Omar Ba** lui emboîte le pas: « C'est vrai pour certaines communautés, mais cela dépend de leur nombre. Par exemple, la communauté berbère est

très grande ici à Anvers. Comme dans toute vie communautaire, il y a une certaine pression sociale sur les membres de la communauté. Si l'on agit au nord du Maroc en s'associant avec des membres de cette communauté vivant ici, ceux-ci seront peut-être plus inhibés que d'autres par rapport à certains codes culturels en vigueur. Autre exemple: développez un projet avec un Peul sénégalais dans des régions guinéennes où il y a aussi des Peuls: la collaboration sera facilitée par la langue mais est-ce une

garantie de succès du projet? Les liens historiques entre les deux régions font que les perceptions des uns et des autres sont déjà très figées. C'est comme si une ONG sénégalaise choisissait un Wallon pour mener un projet de développement à Anvers, sous prétexte qu'il est Belge et qu'il est censé connaître les codes. Le Wallon devra sans doute casser beaucoup de préjugés pour pouvoir interagir avec les Anversois. C'est pour éviter ces écueils qu'il faut recourir à des consultants issus de la diaspora. »

“ Nous devrions basculer directement l'ensemble de nos interventions vers le Sud. Nous devrions à moyen terme directement appuyer les ONG du Sud. Tous les moyens que nous donnons aux ONG du Nord, devraient progressivement être affectés intégralement au Sud.

directs avec des associations du Sud. Mais nous n'avons pas de structure décentralisée au Sud qui nous permettrait de promouvoir et d'organiser cette nouvelle approche. C'est là que les migrants ont un rôle important à jouer. Au lieu de conseiller les diasporas sur les meilleures manières d'effectuer leurs transferts de fonds vers leurs familles au Sud pour qu'il y ait le moins de déperdition possible, nous devrions les considérer comme de potentiels agents de développement. Nous devrions faire de l'éducation au développement auprès de tous les migrants, et pas uniquement se tourner vers les associations de diaspora impliquées dans l'humanitaire. Les migrants devraient devenir nos relais avec les associations de la société civile actives dans le développement au Sud qui existent mais qui ne sont pas forcément visibles. Nous devrions les sensibiliser sur l'existence de ces associations, sur leur efficacité et sur leur nécessité, pour qu'ils deviennent ensuite des promoteurs

du développement local. Dans cette configuration, au lieu de créer des nouvelles associations au Nord – qui demandent des moyens –, nous devrions soutenir de plus petites structures, plus nombreuses, qui développeraient un réseau plus large en s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information. Elles seraient des antennes de veille pour identifier les structures dynamiques dans le Sud. Les ONG du Nord s'effaceraient progressivement comme acteurs directs au Sud au profit des ONG du Sud, celles-ci s'appropriant davantage leur propre dynamique de développement. Les membres de la diaspora qui identifient les structures dynamiques dans le Sud devraient le faire non seulement par solidarité, mais parce qu'ils ont été sensibilisés et convaincus par les missions que se sont données ces structures. C'est sans doute là leur mission de demain. »

CÉLINE PRÉAUX



Face à nos préjugés

Avant de lire ce dossier, vous aviez probablement réfléchi à la question de savoir si travailler avec les organisations de la diaspora était souhaitable ou non. Imaginons que vous étiez *a priori* plutôt favorable, mais j'aurais très bien pu prendre l'hypothèse inverse. En lisant l'article, à chaque fois que vous avez lu un argument qui abondait dans votre sens, vous vous êtes peut-être dit « ah, ben oui ! » ou « évidemment ! ». Peut-être même que vous vous êtes mis un argument en tête et que la lecture de l'article a consisté à le retrouver, avec ou sans succès. Il appartient à la journaliste de semer d'embûches votre recherche d'arguments connus. Elle multiplie les points de vue, elle suscite votre curiosité à considérer un contre-argument, elle vous invite à entrer dans le monde opposé à celui dans lequel vous vous étiez initialement installé, elle vous surprend. Si elle a réussi son article, elle vous aura invité(e) à revoir votre position initiale. Elle l'aura sortie de sa simplification, elle aura arraché les quelques qualificatifs que vous lui aviez initialement associés. Elle aura ainsi contribué à déconstruire vos préjugés sur la question initiale et vous aura invité à la réflexion...



COMPRENDRE